



Koutéra Bataka : « Il est question aujourd'hui d'insuffler une énergie nouvelle à la filière cotonnière (...) »

« Il est question aujourd'hui d'insuffler une énergie nouvelle à la filière cotonnière en faisant venir un partenaire stratégique qui a de l'expérience, de l'expertise et qui a les moyens pour investir », indiqué le ministre Noël Koutéra Bataka en charge de l'agriculture, à l'issue du vote de la loi autorisant l'Etat togolais à privatiser la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT).

« Le gouvernement a cherché un partenaire de renom, capable de venir installer des usines pour développer la transformation du coton sur le territoire national, afin d'ajouter localement de la valeur et tirer la production vers le haut », a expliqué le ministre Bataka.

« Les usines sont quasiment vieilles, le parc industriel nécessite d'être réhabilité. Et tout cela dans la philosophie du Plan national de développement (PND) où il faut construire les pôles de transformation agricole », a-t-il ajouté.

Lundi dernier, la représentation nationale avait procédé au

vote de la loi portant l'autorisation de cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la NSCT.

L'adoption de cette loi permet notamment à l'Etat de rentrer en négociation avec le groupe singapourien OLAM en vue de lui céder tout ou partie de sa participation dans le capital social de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo(NSCT).

Dans cette dynamique, le Togo va céder 51 de ses 60 % de participation au capital de la NSCT à OLMA. L'Etat togolais et les cotonculteurs détiendront in fine, respectivement 9 % et 40 % des parts de la société.

Selon les explications du gouvernement, la volonté de céder tout ou partie des actions de l'Etat dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier.

Il faut souligner qu'au Togo, la filière cotonnière et la locomotive du secteur agricole du pays. La filière emploie plus de 500.000 personnes. Elle est la seule filière qui apporte 4 points de croissance à l'économie nationale, lorsqu'elle dépasse le 100.000 tonnes de production, selon les statistiques.

David S.